



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2014**

CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAU-THIERRY SEANCE DU SAMEDI 29 MARS 2014

La séance est ouverte à 11h sous la présidence de M. Jacques KRABAL.

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, chers amis, il me revient, en tant que maire sortant, d'ouvrir cette séance du conseil municipal et de vous donner officiellement les résultats des élections municipales qui se sont déroulées le 23 mars 2014. La liste « Château-Thierry Rassemblée » a recueilli 3 000 suffrages et a donc obtenu 28 sièges. Sont élus :

Jacques KRABAL

Sandrine CLERBOIS

Bruno BEAUVOIS

Dominique DOUAY

Mohamed REZZOUKI

Sylvie LEFEVRE

Jean-Pierre DUCLOUX

Catherine GOSSET

Jean-Marie TURPIN

Françoise MAUJEAN

Sébastien EUGENE

Elisa ROBIN

Daniel GENDARME

Chantal BONNEAU

Jean-François BOUTELEUX

Marie-Eve MARTELLE

Thomas BERMUDEZ

Claudine PONDROM

Fabrice FRERE

Natacha THOLON

Bernard MARLIOT

Sophie NOTARFRANCESCO

Frédéric JACQUESSON

Ozlem OKTEN

Félix BOKASSIA

Florence LAMBERT

Eric BOZZANI

Monique VANDENBERGHE

La liste « Château-Thierry fait Front » a recueilli 757 suffrages et a obtenu 2 sièges. Sont élus :

Paul-Philippe MOLARD

Colette FECCI-PINATEL

La liste « Droite Unie » a recueilli 544 suffrages et a obtenu 2 sièges. Sont élus :

Jean-Claude FAUQUET

Aurore ARISTEE

La liste « Mieux vivre à Château-Thierry » a recueilli 533 suffrages et a obtenu 1 siège. Est élu :

Christian COPIN

Je déclare donc les nouveaux élus installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Je demande à Monsieur le Directeur Général des Services de bien vouloir procéder à l'appel des membres du Conseil.

(Monsieur Jean-Marie NOVAK procède à l'appel des conseillers municipaux)

Jacques KRABAL

Sandrine CLERBOIS

Bruno BEAUVOIS

Dominique DOUAY

Mohamed REZZOUKI
Sylvie LEFEVRE
Jean-Pierre DUCLOUX
Catherine GOSSET
Jean-Marie TURPIN
Françoise MAUJEAN
Sebastien EUGENE
Elisa ROBIN
Daniel GENDARME
Chantal BONNEAU
Jean-François BOUTELEUX
Marie-Eve MARTELLE
Thomas BERMUDEZ
Claudine PONDROM
Fabrice FRERE
Natacha THOLON
Bernard MARLIOT
Sophie NOTARFRANCESCO
Frédéric JACQUESSON
Ozlem OKTEN
Félix BOKASSIA
Florence LAMBERT
Eric BOZZANI
Monique VANDENBERGHE
Paul-Philippe MOLARD
Colette FECCI-PINATEL
Jean-Claude FAUQUET
Aurore ARISTEE (absente)
Christian COPIN

M. KRABAL : Le Conseil Municipal ayant le quorum, je déclare qu'il peut siéger. Je propose de désigner comme secrétaire de séance, Mme Dominique DOUAY. Avez-vous des objections ?

(Aucune intervention)

En application de l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le plus âgé des membres du Conseil Municipal préside la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire. Je passe donc la présidence à Mme FECCI-PINATEL.

Mme FECCI PINATEL: Je suis donc amenée à présider cette séance et je vous invite à procéder à l'élection du maire. Je vous rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Qui se porte candidat à l'élection du maire ?

M. BEAUVOIS : En tant que représentant du Groupe « Château-Thierry Rassemblée », nous proposons la candidature de Jacques KRABAL.

M. COPIN : En tant que représentant du groupe « Mieux vivre à Château-Thierry », je présente ma candidature.

M. KRABAL : Nous allons procéder au vote ; nous avons deux candidats : M. COPIN et moi-même. Nous devons désigner deux assesseurs pour cette élection. Je propose Mme OKTEN et Mme THOLON ; les autres listes veulent-elles proposer des noms ?

(Aucune intervention)

(Mme THOLON et Mme OKTEN sont désignées assesseurs)

(Il est procédé au vote par appel nominal)

M. KRABAL : Nous avons donc 32 votants ; nous allons procéder au dépouillement avec les deux assesseurs.

(Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote)

Résultat du vote :

Pour M. Jacques KRABAL : 28 voix

Pour M. Christian COPIN : 2 voix

2 votes nuls

Mme FECCI PINATEL : Je déclare M Jacques KRABAL élu Maire de Château-Thierry et lui rends la présidence de la séance.

(Applaudissements)

M. le Maire, Jacques KRABAL : Nous allons reprendre le cours de nos travaux. Il nous faut fixer maintenant le nombre des adjoints.

En application des articles L 2122-1 à L 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut disposer au maximum de 9 adjoints, elle doit disposer au minimum d'un adjoint ; Je vous propose de fixer le nombre à 9 adjoints.

Résultats du vote :

Pour : 30

Abstentions : 2 (groupe « Château-Thierry fait front »)

M. le Maire, Jacques KRABAL : Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Par ailleurs, sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si après 2 tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. Le Maire peut suspendre la séance afin de permettre le dépôt des listes des candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

Je vous propose de procéder à l'élection des adjoints, sous le contrôle du même bureau que pour l'élection du Maire avec les mêmes assesseurs et dans les mêmes conditions. Vous avez dans vos pochettes la liste qui vous est proposée par la majorité, à savoir : Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI,

Sandrine CLERBOIS, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Sébastien EUGENE.

Y a-t-il d'autres listes ?

(Aucune intervention)

En ce cas, nous allons procéder au vote à bulletin secret.

Il est procédé au vote à bulletin secret par appel nominal.

Il est procédé au dépouillement du vote.

Proclamation des résultats :

Liste « Château-Thierry rassemblée » : 29 votes

Votes nuls : 3

(Applaudissements)

M. le Maire, Jacques KRABAL : Permettez-moi de leur adresser mes sincères félicitations. Il est d'usage, lors de la séance d'installation du conseil municipal, de donner la parole aux représentants de chacune des listes. Je laisse aux leaders le soin de s'exprimer ; je m'exprimerai ensuite à mon tour.

M. Christian COPIN : Mesdames, Messieurs, chers collègues, je tiens d'abord à remercier les électeurs qui ont permis à la liste « Mieux vivre à Château-Thierry » d'élire un représentant au conseil municipal ; je remercie aussi mes colistiers, mes amis, mes camarades et les sympathisants, qui ont participé activement à cette campagne.

Nous avons mené cette campagne dans le respect, dans la clarté, sans attaque personnelle ; nous aurions aimé que cela soit réciproque.

La grande gagnante de cette élection, c'est l'abstention. L'équipe municipale qui a remporté l'élection va diriger la mairie avec seulement 31% des inscrits ; il faut parfois se montrer humble et relativiser toute victoire.

Je ne serai pas le conseiller municipal de l'obstruction systématique ; je soutiendrai ce qui ira dans le sens de l'intérêt général, de la justice sociale et de la justice fiscale.

Je voudrais aussi remercier le service élections et l'équipe municipale qui ont contribué au bon déroulement des élections ; j'ai juste à déplorer que 4 assesseurs de notre liste ont reçu la lettre de désignation le lendemain des élections, le lundi.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. FAUQUET : Monsieur le Maire, Messieurs les conseillers, chers amis, Je sais que j'ai été assez chahuté durant cette campagne, je le regrette fortement ; personnellement, je ne me sens pas « un voyou » ; d'ailleurs, je ne traite personne de « voyou ». Certaines manœuvres ont été faites à mon insu, ce que je regrette également ; certaines personnes ont voulu porter plainte contre moi, très bien, alors que je n'ai jamais rien fait de mal, bien au contraire : je les ai aidées pour différentes choses, ce qui n'a pas été reconnu.

Mais passons, j'oublie tout cela. Je vais me conduire comme un conseiller d'opposition, bien sûr, mais non pas pour dire non à tout, dans la construction et le respect d'autrui, ce qui n'est pas, je le répète, pas le cas de tout le monde.

Je respecterai et je souhaite que l'on me respecte. Je vous souhaite bon courage à tous, et encore merci.

M. MOLARD : Je remercie bien sincèrement les 757 électrices et électeurs qui nous ont fait confiance et qui nous ont placés en seconde position dès le 1^{er} tour ; hélas, le taux d'abstention était relativement élevé, ce qui a permis à Monsieur le Maire d'être élu dès le premier tour.

Cependant, il est à remarquer que nous progressons régulièrement à chaque élection. 657 voix aux dernières cantonales en 2011, 679 voix aux dernières législatives en 2012, ceci pour le 1^{er} tour, alors que généralement nous progressons toujours au second tour.

D'autre part, je suis interpellé par votre déclaration à la presse et je cite « les têtes de liste n'ont pas servi la démocratie par leurs agissements ».

Monsieur le Maire, pour notre part, le Front National propose des référendums d'initiative populaire, et nous avons nous-mêmes proposé que l'attribution de logements sociaux soit réalisée par des commissions publiques ; quoi de plus démocratique ?

Pour terminer, j'ai une petite question à vous poser : qu'avez-vous contre les handicapés ? En effet, le jeudi 20 mars dernier, vous m'avez interpellé en public, devant les marches de l'Hôtel de Ville par ces mots : « Monsieur MOLARD, lorsque l'on a mal aux jambes, on ne peut pas prétendre être élu Maire, car c'est un travail sérieux » ; qu'entendez-vous par cette invective ? Je vous remercie de m'en informer.

(Applaudissements)

M. le Maire, Jacques KRABAL : Il m'appartient de clore cette séance officielle d'installation du conseil municipal en vous renouvelant à tous ceux qui sont dans cette salle, le public, mes remerciements d'être venus nombreux, à l'ensemble des élus, quelle que soit leur appartenance politique, de siéger ici avec nous.

Vous pouvez le ressentir, les uns et les autres, à cette occasion, je voudrais vous faire part de ma profonde émotion ; vous vous en doutez ; cette élection a une saveur différente de l'élection d'il y a 6 ans.

Mais je voudrais vous faire savoir combien je prends ce matin, certes, comme à chaque fois depuis que je suis élu, mais encore plus aujourd'hui, la mesure de la responsabilité que vous venez de me confier à nouveau vis à vis de tous les Castelthéodoriciens.

Ces responsabilités, fidèle à ma méthode de travail, à mon état d'esprit, à mon amour du travail collectif, je veux les assurer avec vous tous, malgré (et je le dis) le temps qui avance, pour vous comme pour moi, n'en déplaise à certains, je suis toujours en forme et en pleine forme ; mon enthousiasme et ma détermination sont toujours là, comme au premier jour de 1983, quand j'ai été élu Maire de Brasles.

A travers ce 2^{ème} mandat qui s'engage, j'ai pu remarquer qu'un mandat pouvait suffire à prouver notre capacité à réellement changer les choses, dans le sens espéré par nos concitoyens, et à transformer leur cadre de vie, selon leurs aspirations.

Et pourtant, un mandat ne suffit pas à achever le travail commencé ; mais là, il a largement contribué à établir notre crédit.

Aussi, un second mandat est non seulement la marque d'une confiance renouvelée, mais c'est aussi pour les élus une obligation deux fois plus importante de mener à bien le projet que nous avons proposé aux habitants.

Je souhaiterais donc tout d'abord remercier l'ensemble de mes colistiers et je sais qu'ils se joignent à moi dans ce geste, remercier d'abord tous les services de la ville qui ont contribué à changer cette ville, et particulièrement son directeur général des services, Jean-Marie NOVAK, mais aussi plus spécialement à travers cette élection, organisée de main de maître par Luce MORLET, tous les collaborateurs pour la qualité de leur travail, sous la houlette de Jean-Pierre DUCLOUX, et je souhaiterais que nous puissions les applaudir tous ensemble.

(Applaudissements)

Je voudrais évidemment m'arrêter un peu plus longuement vis à vis de celles et ceux qui nous ont accompagnés pendant les 6 années passées ; ils ont œuvré à nos côtés durant tout ce temps ; ils ont décidé de s'arrêter à cette étape pour confier à de nouvelles personnes le soin de continuer ce qu'ils avaient commencé.

Je veux qu'ils sachent qu'ils ont toute leur part dans notre victoire, et qu'elle est également et largement la leur ; ils ont beaucoup donné à cette ville, en tout désintéressement et avec passion.

Merci à toi Jean-Pierre, à toi Jean-Marie, à toi Philippe, à toi Marie-Jeanne, à Isabelle ici présente, et je n'oublie pas bien sûr Frédéric BARDOUX.

Je voudrais aussi citer celles et ceux qui ont œuvré ici au cours de ce dernier mandat et qui n'ont pas renouvelé leur candidature pour diverses raisons : Dominique JOURDAIN, Eric BREME, Danielle BOUVIER, Bruno BIANCHETTI, Serge FONTAINE, Omar FENARDJI, Claude FILLON, Alain VERCAUTEREN, Jean FLEURY-GOBERT.

Ils se sont opposés, pour certains d'entre eux, et quelquefois avec certains excès ; d'ailleurs la population ne s'y est pas trompée. Mais néanmoins, je veux leur dire qu'ils ont inscrit leurs noms dans l'histoire de notre mandature.

J'aurais voulu saluer le rôle (il m'avait dit qu'il viendrait) d'Alain VERCAUTEREN, deux fois élu conseiller municipal ; nous avons des valeurs opposées, mais je voulais saluer la façon dont il a œuvré pendant notre mandat, sachant adhérer aux propositions positives et toujours avec un esprit constructif, tournant le dos à l'esprit partisan trop souvent présent. Merci à Alain.

Je voudrais aussi m'adresser à mon épouse, Christiane, ici présente, à mes enfants, Guillaume pour lequel j'ai une pensée, un soutien, à la veille d'un deuxième tour dans sa commune de Dompierre, à Alice, nouvellement élue à Nesles-la-Montagne, à Nicolas, prochainement candidat, à mes 8 petits-enfants ; eux ne sont candidats à rien, mais ils espèrent avoir un avenir beau ; à mes parents, qui me regardent de là-haut et à qui j'adresse le message d'amour d'un fils reconnaissant.

Je leur dédie cette victoire et cette réélection.

J'ai une autre pensée pour quelqu'un qui compte pour moi, qui est un modèle de l'engagement sincère et la lutte sans concession contre la démagogie ; c'est bien

sûr Pierre LEMRET, Maire de Château-Thierry, de 1965 à 1971, à qui nous devons beaucoup, la piscine entre autres. Je lui ai rendu visite ce matin de bonne heure dans son unité de long séjour à la maison de retraite ; je pense qu'il a entendu ; la poignée de main ferme que nous avons serrée en est un gage.

Je saluerai également le combat que mène Madame BASTIEN, aujourd'hui à l'hôpital de Château-Thierry, adjointe au Maire pendant de longues années ; je pense aussi à André PICHARD qui était Maire dans mes années d'enfance, pendant ma scolarité, dans l'actuel collège Jean RACINE ; à André ROSSI à qui nous devons la voie expresse, la maternité. Je n'oublie pas Dominique JOURDAIN à qui nous devons la médiathèque et d'autres choses, qui a été élu pendant 3 mandats et ce n'est pas rien, même si je ne comprends pas le dernier mandat qu'il a passé ici.

J'aurais enfin une dernière pensée pour Micheline RAPINE qui nous a quittés pendant ce mandat et qui a été à l'origine de la mise en valeur du Trésor de l'Hôtel-Dieu ; pour elle, mais aussi pour le développement de notre territoire, nous nous sommes mobilisés avec le Front de Défense de l'Hôtel-Dieu, avec l'association Art et Histoire, la communauté de communes de la région de Château-Thierry et la ville ; maintenant, les fondations sont pérennisées pour bâtir un pôle muséal exceptionnel autour des musées de l'Hôtel-Dieu, de Jean de La Fontaine, de notre château médiéval, de notre histoire, et surtout celle des deux guerres mondiales.

Chers collègues, chers amis de l'équipe Château-Thierry Rassemblée, laissez-moi vous remercier publiquement, chaleureusement, d'avoir accepté de m'accompagner dans cette nouvelle aventure qui s'ouvre devant nous. J'ai pris conscience en chacun d'entre vous de cette conviction, de cette volonté de croire en la réussite d'une liste de rassemblement et en sa victoire collective.

Le résultat de la sincérité de notre engagement est là, malgré la présence de 3 listes concurrentes : 62,06 % des suffrages se sont portés sur notre liste, en augmentation de près de 500 voix par rapport à 2008 ; voilà la réalité des chiffres !

Je vous le dis avec humilité, avec modestie, ce score, pas pour la tête de liste, mais pour la ville de Château-Thierry, pour son histoire, est exceptionnel, puisqu'il est le plus élevé jamais atteint lors d'un premier tour d'élection municipale dans notre ville. Il est donc celui d'une large majorité, d'une majorité incontestable, il signifie beaucoup de choses sur lesquelles il me semble nécessaire de revenir ici. Je savais par expérience que rassembler les citoyens était possible, nous l'avons démontré ; je regrette qu'il soit beaucoup plus compliqué, voire impossible, de rassembler certains partis politiques avec lesquels nous pourrions partager des valeurs républicaines ; mais certains font le choix de la stratégie partisane ; c'est leur droit, comme il est de mon devoir de le constater.

Dans une démocratie, on a coutume de dire qu'une élection est une consultation citoyenne ; c'est le temps particulier d'une rencontre entre les aspirations véritables d'une population et celui ou celle de ceux qui les incarne le mieux ; une élection est donc toujours un moment de vérité ultime qui confirme une chose : le crédit ou le discrédit des candidats. Dans une démocratie, une élection est également un moment solennel qui ne souffre d'aucun manquement aux règles et aux devoirs, à commencer par le respect dû aux citoyens, qui passe

par le sérieux dont on doit faire preuve, la constance dans les idées et les convictions politiques est une marque de ce sérieux. La considération des personnes en est une autre, surtout lorsqu'il s'agit de constituer des listes, avec lesquelles on vient se présenter aux suffrages des électeurs.

Il en va de même dans le programme qu'on leur soumet : pas un programme déjà réalisé, celui-ci doit être honnête et sincère.

Quand on manque à tout cela, on ne doit pas s'étonner de sa défaite ; en effet, pour ma part, j'analyse l'abstention, trop nombreuse ici à Château-Thierry : 47 %, et en France, non pas comme une indifférence pour la politique, mais surtout comme un désintéret pour les acteurs de la politique nationale.

Quand on promet tout et que l'on ne respecte rien de ses engagements ; quand on fait le contraire de ce que l'on avait dit que l'on ferait, on porte un coup fatal à la démocratie ; je suis certain que ce type de comportement imprime un mouvement de dépression morale à notre pays et ajoute de la crise à la crise que nous traversons. Si toutes les valeurs et les principes qui ont présidé à la constitution de notre société sont foulés au pied par celles et ceux qui ont en charge de satisfaire à l'intérêt général, il ne faut pas s'étonner que l'espace public s'ouvre tout grand aux vendeurs de rêve et aux illusionnistes.

Mesdames, Messieurs, chers amis, je tiens à dire à l'opposition municipale plurielle que je sais qu'elle représente, bien évidemment, une partie de la population qui s'est exprimée lors du scrutin de dimanche dernier ; à ce titre, parce que je suis un démocrate, scrupuleux, respectueux des principes et des valeurs dont je me réclame, j'écouterai et je respecterai vos propositions comme vos remarques ; d'ailleurs, ces principes sont inscrits dans la charte d'éthique de l' élu que je vous invite à signer avec nous.

Mais certains d'entre vous connaissent le conseil municipal pour y avoir déjà siégé voici quelque temps, ou pour avoir été le compagnon de route de colistiers ayant exercé des responsabilités importantes dans les exécutifs d'hier, et qui se retrouvaient d'ailleurs engagés sur certaines listes.

Pour autant, je ne laisserai jamais importer au sein du conseil municipal des questions de politique nationale et des propos qui n'ont rien à y faire ; il ne faut pas confondre les tribunes politiques partisans ; il revient à chacun de n'avoir toujours à l'esprit que ce que nos habitants nous demandent : c'est de s'occuper de Château-Thierry. Nous n'avons eu de cesse de le répéter pendant la campagne électorale et de le faire savoir dans notre programme, précis, complet ; notre bilan parlait déjà dans ce sens, qui prouvait que cette démarche avait été la nôtre tout au long du mandat précédent.

Nous ne changerons pas notre façon de faire ; au contraire, nous l'accentuerons. Pendant les 6 années qui se sont écoulées depuis notre première élection en 2008, nous avons eu la chance et le bonheur de rencontrer de très nombreux habitants de la ville ; cela, nous l'avons fait dans le cadre des 96 réunions de vie que nous avons tenues dans notre mandat ; nous n'avons jamais attendu la campagne pour venir à la rencontre des habitants, pour connaître leurs préoccupations et leur exposer de vive voix nos projets, nos motivations à les

représenter et agir pour l'intérêt communal, en leur nom à tous et en tenant compte de leurs avis. Ce travail, cette méthode, nous continuerons de les mener ; nous continuerons d'aller à leur rencontre ; nous continuerons d'associer le plus grand nombre à la concertation et la concrétisation de nos projets ; c'est le premier travail qui sera mis en œuvre dès demain.

Notre projet précis intègre une volonté de mieux prendre en compte les préoccupations de leur quotidien ; oui, notre horizon va bien au delà de ce mandat qui commence ; notre regard va aujourd'hui vers une perspective plus lointaine, à plusieurs décennies ; je crois en l'action au quotidien, encore et toujours, pour faire reculer le chômage, pour créer de l'emploi avec la relocalisation des activités, les circuits courts, le développement du tourisme. Agir au présent, c'est aussi penser le futur ; c'est libérer l'imaginaire et s'autoriser les digressions ; c'est savoir sortir des sentiers battus ; il est impératif de laisser libre cours à l'inventivité pour redonner du sens à la société et à la démocratie.

Trop de scrutins en ternissent les couleurs ; cela passe par une intense réflexion pour initier l'impulsion vers une société de réelle responsabilité individuelle et de justice effective.

Les sentiers sont escarpés, mais il est urgent d'en emprunter le chemin ; je crois sincèrement que, quand une décision dépasse les clivages politiques parfois totalement factices, elle est encore mieux comprise ; il y a mieux que les références partisans pour régler les problèmes. Comme beaucoup de nos concitoyens, les Castelthéodoriciens en ont aujourd'hui assez ; je crois davantage au rassemblement des énergies, à la recherche de l'efficacité, à la justice, à l'équité, à l'éthique, à l'esprit de responsabilité et au bon sens. Voilà la véritable garantie pour faire une politique apaisée pour notre ville de Château-Thierry.

Oui, comme en 2008, ma détermination (je l'ai dit tout à l'heure et je le répète) reste totale, pour que nous continuions le travail engagé, pour que nous poursuivions l'embellissement de la ville et l'effort entrepris pour la rendre toujours plus humaine, plus solidaire, plus ambitieuse et rassemblée dans cette volonté, en une expression que nous accélérions le mouvement.

La confiance que vous nous avez renouvelée accroît, et vous le sentez ce matin, notre énergie et notre envie de nous engager à votre service, d'innover, de créer ; c'est ensemble, avec une équipe renouvelée, que nous allons continuer ce que nous avons commencé, en restant nous-mêmes, ancrés dans le sens des responsabilités et de la réalité.

Ce que vous avez manifesté à travers le vote qui s'est exprimé, nous le porterons ; comme à mon habitude, je veux répéter que toutes les énergies tournées vers la réussite de Château-Thierry sont les bienvenues à nos côtés.

Aujourd'hui en 2014, nous vous proposons Château-Thierry Rassemblée, encore une fois en écho à notre illustre fabuliste, Jean de La Fontaine, maintenant au centre de notre ville et au cœur de nos vies, rappelons encore une fois et ne l'oublions jamais, comme il l'écrivait dans « le Vieillard et ses enfants » : toute puissance est faible, à moins que d'être unie.

Renforçons cette unité, pour une ambition commune, dans l'intérêt de tous, pour le bonheur de tous ; c'est ce que notre ville de Château-Thierry mérite ; c'est là que lui est promis son plus bel avenir.

C'est donc avec le même enthousiasme, avec la même fierté et une énorme confiance que j'accepte d'être à la tête de ce conseil municipal, avec l'ensemble des élus qui sont ici au service de Château-Thierry pour tous.

Merci à vous.

(Applaudissements)

Comme le veut la tradition, que nous respecterons, il n'y a pas de vin d'honneur ; en revanche, je sou mets à votre invitation le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, le dépôt d'une gerbe au monument des déportés, et bien sûr, un dépôt de gerbe sur les tombes des anciens Maires de Château-Thierry au cimetière rue de Fère.

Merci à vous ; si vous voulez nous accompagner, il n'y a pas de problème.

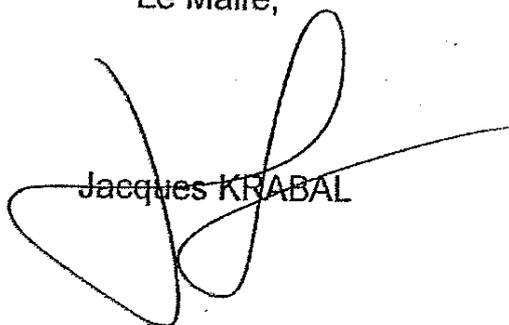
Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 7 avril.

Un engagement que j'avais pris, je regrette que Monsieur VERCAUTEREN ne soit pas présent, je voudrais faire venir à moi Philippe PINTELON, Jean-Marie FONTAINE et Jean-Pierre BENTZ qui n'ont pas été candidats. Je voudrais leur remettre la médaille de l'Assemblée Nationale ; merci à vous trois.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 12h00)

Le Maire,



Jacques KRABAL

La Secrétaire de Séance,



Dominique DOUAY